

## AVIS SUR LA SITUATION DES ORCHESTRES PENDANT LA PANDEMIE COVID-19

**Prof. Dr. med. Stefan N. Willich**, MPH MBA, **Priv.-Doz. Dr. med. Anne Berghöfer**, Institut für Sozialmedizin, Epidemiologie und Gesundheitsökonomie, Charité - Universitätsmedizin Berlin

**Dr. med. Miriam Karen Wiese-Posselt**, **Prof. Dr. med. Petra Gastmeier**, Institut für Hygiene und Umweltmedizin, Charité - Universitätsmedizin Berlin

**Orchestres concernés** : Berliner Philharmoniker, Deutsches Symphonie-Orchester Berlin (DSO), Konzerthausorchester Berlin Orchester der Deutschen Oper Berlin, Orchester der Komischen Oper Berlin, Rundfunk-Sinfonieorchester Berlin (RSB), Staatskapelle Berlin

*Traduction : ©Nicolas Stroesser (17.05.2020)*

### Note des auteurs

*Berlin, le 7.5.2020*

Cette note d'information<sup>1</sup> concerne les activités de l'orchestre et la sécurité des musiciens dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les réglementations et recommandations qui concernent le public doivent être faites en d'autres lieux. Lors de la mise en œuvre de nos recommandations, de nouveaux développements épidémiologiques et de nouveaux résultats de recherche devront peut-être être pris en compte.

### Résumé

Le présent avis est basé sur les connaissances scientifiques actuelles et l'expérience des musiciens et des experts en instruments. Afin d'éviter les risques de contracter la maladie du coronavirus 2019 (COVID-19), nous recommandons les mesures suivantes lors de la reprise des activités musicales des orchestres de concert et d'opéra.

#### Mesures de protection générales :

*Non traduit car simple reprise des préconisations des autorités sanitaires (NdT)*

#### Configuration de l'orchestre et recommandations relatives aux instruments :

**Cordes** : Espacement entre chaises de 1,5 mètre.

**Vents** : Espacement entre chaises de 2 mètres ; élimination des liquides et nettoyage des instruments avec des lingettes jetables ou des chiffons (à nettoyer) ; un paravent en Plexiglas devra être placé devant les cuivres.

**Percussions** : Espacement entre chaises de 1,5 mètre ; éviter de partager les instruments et accessoires.

**Harpes et instruments à clavier** : Espacement entre tabouret de 1,5 mètre.

Chef d'orchestre : distance avec les musiciens d'au moins 2 mètres en répétition et 1,5 mètre en concert.

Les présentes recommandations sont des mesures temporaires compte tenu d'une situation exceptionnelle extrême. Il serait souhaitable que les conditions normales de jeu reviennent bientôt.

### Contexte

La propagation du coronavirus SRAS-CoV-2 depuis décembre 2019 a pris les proportions d'une pandémie mondiale. Les mesures prises pour contenir l'infection ont entraîné de graves restrictions de la vie publique et de la liberté de circulation des personnes dans de nombreux pays. Les institutions culturelles sont particulièrement touchées par les restrictions imposées par cette pandémie. A cet égard et en raison de la grande incertitude quant au risque qui pourrait peser autant pour les musiciens que le public, les orchestres ont cessé l'ensemble de leurs activités.

En Allemagne, l'autorité fédérale responsable, l'Institut Robert Koch (RKI), estime que le risque général d'infection est élevé. Les mesures de prévention reposent sur la loi portant sur la protection contre les infections. La réglementation, tout comme sa mise en œuvre par les autorités sanitaires locales, peuvent différer légèrement en fonction des législations propre à chaque Länder. Ces mesures visent à permettre de détecter les nouvelles infections le plus tôt possible, de contenir la propagation du virus, d'éviter de surcharger le système de santé et de prévenir les maladies graves et les décès pouvant être causés par ce virus. Il faudra probablement un certain temps avant que d'éventuels vaccins et médicaments

<sup>1</sup> [https://epidemiologie.charite.de/fileadmin/user\\_upload/microsites/m\\_cc01/epidemiologie/downloads/Stellungnahme\\_Spielbetrieb\\_Orchester.pdf](https://epidemiologie.charite.de/fileadmin/user_upload/microsites/m_cc01/epidemiologie/downloads/Stellungnahme_Spielbetrieb_Orchester.pdf)

antiviraux soient mis au point et disponibles. Il faut donc élaborer des protocoles pour une vie aussi normale que possible avec une prévention adéquate de la COVID-19.

Depuis mars 2020, les conséquences pour l'ensemble de la société allemande portent notamment sur l'application stricte des mesures de distanciation sociale dans la vie privée comme dans la vie professionnelle. Cela se traduit, notamment, par la fermeture d'usines, de magasins, d'installations publiques, d'écoles, de musées et par l'annulation de manifestations sportives et d'événements artistiques et culturels et, en particulier, l'interruption de l'ensemble des activités des orchestres, des théâtres et des opéras. Les restrictions mises en place depuis mars 2020 ont permis une forte diminution du nombre de cas d'infection et le maintien des très bonnes performances du système de santé allemand en comparaison de ce qui se passe à l'échelle internationale. C'est dans ce contexte et après discussion, que les mesures de restrictions ont été assouplies progressivement dans différents domaines, économiques, culturels, sociaux et éducatifs.

La reprise de l'activité professionnelle n'est pas seulement pertinente d'un point de vue économique. L'exercice d'une profession est particulièrement important d'un point de vue socio-médical et est un facteur d'équilibre pour la santé. Un grand nombre d'études scientifiques montrent que le fait de ne pas travailler ou d'être au chômage - pour les musiciens et artistes indépendants - est un facteur de risque pour les troubles mentaux et, à plus long terme, pour des maladies chroniques. Le fait d'avoir un emploi et donc une situation stable sur la plan économique font partie des déterminants sociaux importants de la santé et de l'espérance de vie. Enfin, l'art et la culture sont d'une importance capitale pour la population. Sur le plan personnel, l'art a un effet positif sur la santé et le développement, la musique en particulier a des effets curatifs. Au niveau de la population, l'art et la culture sont un facteur d'identité, jouent un rôle éducatif et contribuent au bien-être social. Une reprise des activités artistiques et culturelles doit donc être recherchée d'urgence, parallèlement à la réouverture de l'industrie, du commerce et des établissements d'enseignement.

## **Objectif**

Partant des résultats scientifiques actuels, des évaluations et de l'expérience des musiciens ainsi que des experts en facture instrumentale, nous avons élaboré des recommandations sur les mesures générales d'hygiène et de comportement, sur la disposition des orchestres et sur les aspects spécifiques aux instruments qui permettront la reprise des activités des orchestres en Allemagne. Des recommandations spécifiques se concentrent en particulier sur les groupes des bois et des cuivres, car dans ces groupes, la production d'aérosols et la formation de gouttelettes sont directement associées au jeu des instrumentistes et il faut tenir compte d'un risque potentiellement accru de transmission du virus par rapport à une situation normale de rapports sociaux.

L'annexe fait référence à d'autres avis généraux ou lignes directrices.

## **Dangers et risques effectifs**

### **Porteurs asymptomatiques ou pré-symptomatiques**

La transmission du SRAS-Cov-2 d'une personne à une autre se produit également par l'intermédiaire de personnes infectées qui ne présentent encore aucun symptôme de la maladie ou qui en sont exemptes, ainsi que par l'intermédiaire de patients présentant des symptômes pouvant être très discrets dans la phase initiale de la maladie. Ainsi, dans les groupes de personnes exclusivement en bonne santé et capables de travailler, il existe un risque important de transmission du virus.

### **Voies de transmission**

La principale voie de transmission interpersonnelle du virus est l'infection par les gouttelettes, c'est-à-dire la transmission par la toux ou les éternuements. Un autre mode de transmission qui pourrait être effectif dans certaines situation de travail chez des personnes en bonne santé est la transmission par production d'aérosols, comme cela a pu être mesurer dans le cadre des soins aux patients COVID-19. En l'état actuel des connaissances, la transmission par aérosol ne joue pas un rôle significatif dans les interactions sociales normales des personnes.

Les points d'entrée du virus sont les muqueuses (bouche, nez, éventuellement aussi les yeux, la conjonctive), sur lesquelles les virus entrent au travers des gouttelettes, des aérosols ou par contact direct avec des surfaces contaminées.

### **Les mesures de protection générales découlent de ces voies de transmission (voir ci-dessous).**

#### **Viabilité du virus sur les surfaces**

Le SARS-CoV-2 est capable de survivre dans des aérosols ainsi qu'en surface pendant un certain temps. Cette ténacité peut atteindre 3 heures dans les aérosols et jusqu'à 72 heures sur les surfaces, selon le matériau. En particulier sur les surfaces en acier inoxydable et en plastique, les virus peuvent probablement survivre entre 48 et 72 heures, mais sur le papier et les matériaux poreux, ils ne peuvent survivre que pendant des périodes beaucoup plus courtes. Même si ces durées ont été déterminées au cours de tests spéciaux en laboratoire - c'est-à-dire dans des conditions différentes de la pratique quotidienne - les surfaces ou les matériaux de travail contaminés par le CoV-2-SARS doivent être considérés comme un risque effectif d'infection pendant une période limitée.

#### **Dangers spécifiques des instruments à vent**

En ce qui concerne les instruments à vent, des aérosols, de l'eau de condensation en fonction de la température extérieure, ainsi que la formation de gouttelettes par la salive peuvent se produire au court du jeu. Ces liquides peuvent être potentiellement infectieux si le musicien est porteur du virus, même s'il ne présente pas de symptômes. Il est donc nécessaire d'évaluer dans quelle mesure il existe un risque accru de transmission pendant et après les phases de jeu et quelles seraient les dispositions à prendre pour réduire ce risque de manière efficace et appropriée.

### **Aspects particuliers des instruments à vent**

Les instrumentistes à vent sont assis parallèlement, les uns à côté des autres et les uns derrière les autres. Leurs mouvements sont limités exclusivement à leur propre emplacement. Le rythme de la respiration qui se fait généralement par la bouche peut augmenter en fonction des passages à jouer. Au regard du risque d'infection, il faut noter que ces musiciens ne sont pas assis les uns en face des autres et ne se parlent pas, ou alors de façon occasionnelle, lors des répétitions. Les caractéristiques respectives des différents instruments à vent en ce qui concerne la formation d'aérosols et de gouttelettes ainsi que l'écoulement de l'air sont décrites ci-après.

#### **Flûte :**

En ce qui concerne la flûte, la majorité de l'air expiré circule vers l'avant et vers le bas, c'est-à-dire dans la même direction que le flux d'air principal émis par l'instrumentiste (voir ci-dessous). Une petite partie de l'air utilisé s'échappe par les trous de l'instrument. Quel que soit le matériau dans lequel est fabriqué l'instrument (or, argent, etc.), l'eau de condensation qui est produite en fonction de la température extérieure s'écoule à l'extrémité de la flûte et l'humidité résiduelle est éliminée de tout l'instrument après avoir été joué. Le flux d'air dans lequel se forme des aérosols se produit donc principalement vers l'avant et probablement aussi un peu à droite de l'instrumentiste. Le débit et la pression de l'air pendant la phase de jeu sont en moyenne identiques à ceux observés lors d'une conversation normale. Il peut arriver, de façon exceptionnelle que le débit et la pression de l'air soient plus élevés.

#### **Hautbois :**

En ce qui concerne le hautbois, l'air passe par l'ouverture très petite de l'anche (max. 0,3 mm) et s'écoule au travers de l'instrument en direction du sol. En raison de la très petite ouverture d'entrée d'air, seule une très petites quantités d'air circule dans l'instrument, et dans des proportions nettement inférieures à celles que l'on rencontre pour parler normalement. L'air s'échappe également en quantité infime par les trous de l'instruments. La formation de condensation est faible car l'instrument est en bois ; elle s'égoutte au bas de l'instrument. Après avoir joué, cette condensation résiduelle est éliminée de l'instrument. Lors du jeu de phrases musicales qui ne permettent pas à l'instrumentiste de libérer suffisamment d'air, il arrive qu'il se débarrasse de l'excès d'air par une expiration brutale.

### **Clarinette :**

Pour la clarinette, l'air entre également sous pression par une petite ouverture entre l'anche et la surface inférieure du bec de l'instrument avant de s'écouler vers le sol. En raison de la petite ouverture d'admission d'air, la quantité d'air qui circule à travers l'instrument est inférieure à la quantité d'air utilisée dans une conversation normale, mais supérieure à celle du hautbois. L'air s'échappe également en petites quantités par les trous ouverts. La condensation est faible car l'instrument est en bois. Après avoir joué, l'humidité résiduelle est éliminée de l'instrument.

### **Basson :**

Dans le basson, l'air est expiré sous pression au travers de la très petite ouverture de l'anche et s'écoule d'abord dans le bocal en métal, puis traverse l'instrument avant de s'échapper par le bonnet, vers le haut dans la pièce. En raison de la très petite ouverture d'entrée d'air, seule une très petite quantité d'air circule dans l'instrument, et dans des proportions nettement inférieures à celles que l'on rencontre pour parler normalement. L'air s'échappe également en petites quantités par les trous et le système de clefs. La condensation se forme principalement dans le bocal et de façon limitée dans l'instrument lui-même car celui-ci est en bois. Pratiquement aucun aérosol ne s'échappe du bonnet dans la pièce puisque l'humidité est absorbée par la perce de 2,50 mètres. Pendant le jeu, l'eau de condensation provenant du bocal peut devoir être vidée plusieurs fois. Après avoir joué, l'humidité résiduelle est éliminée de toutes les parties de l'instrument.

### **Saxophone :**

Le saxophone possède un tube sonore métallique relativement large, dont la taille peut varier de 60 cm à environ 3 mètres de long. L'air expiré passe par une petite ouverture entre une l'anche et l'embouchure de l'instrument et sort par le pavillon orienté vers l'avant. Le flux d'air est le même que lorsque l'on joue de la clarinette. L'air s'échappe également en petite quantité par les trous ouverts. L'eau de condensation, qui se forme en fonction de la température ambiante, est évacuée par une clé d'eau.

### **Cor :**

En ce qui concerne le cor, l'air expiré circule dans un tube de laiton d'une longueur d'environ 3,70 m enroulé sur lui-même avant de s'échapper à travers le pavillon sur le côté et à l'arrière. Comme le son est produit par la vibration des lèvres et la mise en vibration consécutive de l'air dans l'instrument et non par la projection d'une certaine quantité d'air, la quantité de cet air utilisée pour jouer est très faible. L'eau de condensation qui se forme dans le tuyau en laiton en fonction de la température extérieure est souvent évacuée par plusieurs clés d'eau. Pendant les courtes pauses de jeu, une vidange rapide est nécessaire, au cours de laquelle l'eau de condensation produit inévitablement des éclaboussures au travers des clés d'eau.

### **Trompette :**

Pour la trompette et comme pour le bugle et le cornet, l'air circule dans un espace étroit (environ 12 à 15 mm) le long d'un tube en laiton à plusieurs spires, avant de s'échapper de l'instrument par le pavillon, dans le même sens que l'émission d'air de l'instrumentiste. Comme le son est produit par la vibration des lèvres et la mise en vibration consécutive de l'air dans l'instrument et non par la projection d'une certaine quantité d'air, la quantité de cet air utilisée pour jouer est très faible. L'eau de condensation qui se forme dans le tuyau en laiton en fonction de la température extérieure est régulièrement évacuée par des clés à eau.

### **Trombone :**

Sur le trombone, l'air expiré circule dans un tube de laiton coudé en forme de S, avant de s'échapper de l'instrument par le pavillon, dans le même sens que l'émission d'air de l'instrumentiste.

Comme le son est produit par la vibration des lèvres et la mise en vibration consécutive de l'air dans l'instrument et non par la projection d'une certaine quantité d'air, la quantité de cet air utilisée pour jouer est très faible, comme pour la trompette. L'eau de condensation qui se forme dans le tuyau en laiton en fonction de la température extérieure est régulièrement évacuée par une clé d'eau.

### Tuba :

Avec le tuba, l'air expiré circule à travers un tube en laiton enroulé d'environ 4 à 5 mètres de long, avant de s'échapper de l'instrument par le pavillon, vers le haut. Comme le son est produit par la vibration des lèvres et la mise en vibration consécutive de l'air dans l'instrument et non par la projection d'une certaine quantité d'air, la quantité de cet air utilisée pour jouer est très faible, mais plus élevée que pour la trompette en raison du diamètre beaucoup plus important du tube. L'eau de condensation qui se forme dans le tuyau en laiton en fonction de la température extérieure est régulièrement évacuée par plusieurs clés d'eau.

## Aspects particuliers des autres instruments

### Les cordes :

Les instrumentistes à cordes sont assis parallèlement, les uns à côté des autres et les uns derrière les autres. Leurs mouvements sont limités exclusivement à leur propre emplacement. Le rythme de la respiration qui se fait généralement par le nez peut augmenter en fonction des passages à jouer. Au regard du risque d'infection, il faut noter que ces musiciens ne sont pas assis les uns en face des autres et ne se parlent pas, ou alors de façon occasionnelle, lors des répétitions. Le risque lié aux gouttelettes de salive ou aux aérosols est donc nettement plus faible que lors d'un contact social normal à l'occasion d'une conversation.

### Les claviers :

Pour les claviers, les instrumentistes sont généralement assis individuellement avec des mouvements du corps qui restent circonscrits exclusivement à leur place. Le rythme de la respiration qui se fait généralement par le nez peut augmenter en fonction des passages à jouer. C'est en général l'instrument lui-même (piano, positif d'orgue, etc.) qui détermine la distance de l'instrumentiste par rapport aux autres musiciens et qui est d'au moins 1,5 mètre.

### Harpe :

Les harpistes sont généralement assis individuellement avec des mouvements du corps qui restent circonscrits exclusivement à leur place. Lorsqu'ils sont plusieurs, ils sont assis côte à côte et tournés dans la même direction. Le rythme de la respiration qui se fait généralement par le nez peut augmenter en fonction des passages à jouer. La distance par rapport aux autres musiciens est généralement d'au moins 1,5 m, en raison même de l'instrument.

### Percussions :

Les musiciens s'assoient ou se tiennent debout devant les percussions individuellement et, en raison de la taille et de la forme des instruments, à une distance de plus de 1,5 mètre. En fonction des œuvres, ils doivent faire des allers-retours entre plusieurs instruments. Dans les grandes œuvres musicales pour lesquelles l'instrumentation des percussions est plus étendue, les instrumentistes sont conduits à se croiser régulièrement dans un espace confiné, tout comme à échanger leurs baguettes de timbales ou instruments.

## Autres conclusions

Les premiers résultats des études de visualisation réalisées par un bureau d'études en partenariat avec l'Orchestre symphonique de Bamberg montrent que les flûtes traversières n'ont pas de flux d'air sur le côté, mais seulement vers l'avant et le bas, c'est-à-dire dans la direction principale d'émission d'air jusqu'à environ 1 mètre. Il n'y a pas d'émissions d'air sur le côté, ni à l'embouchure ni à l'extrémité de la flûte, que le jeu se déroule dans les aigus ou dans les graves. Des résultats sont également disponibles pour les trompettes, pour lesquelles aucun flux d'air significatif n'a pu être mesuré devant le pavillon (*Intendanz Bamberger Symphoniker*).

Des expériences de visualisation des flux d'air émis par des instruments à vent ont été menées par l'Université de musique et des arts du spectacle de Vienne. Les cuivres sont des instruments dont le son est produit par les lèvres au travers desquelles un mince filet d'air est périodiquement divisé, ce qui

provoque ainsi le son. Il a été démontré que le débit d'air d'une trompette était nettement plus faible que celui que l'on observe lorsque l'on parle ou que l'on tousse (Prof. Bertsch, Dept. Physiologie de la musique, Université de musique et des arts du spectacle de Vienne).

### Test de dépistage de l'infection par COVID-19

Il n'est pas nécessaire de faire subir à tous les membres de l'orchestre qui ne présentent pas de symptômes des tests de dépistage de l'infection par COVID-19 avant de commencer à jouer.

Les tests de laboratoire disponibles ne sont pas encore totalement fiables ni suffisamment avancés pour pouvoir détecter un individu séropositif, notamment pour ceux ne présentant pas de symptômes. Ils manquent de précision (spécificité) pour permettre de distinguer les individus atteints du COVID-19 d'autres personnes porteuses d'autres virus présents sur la muqueuse, de telle sorte qu'avec la faible fréquence globale de l'infection dans la population, un certain nombre d'individus testés auront un résultat négatif même s'ils sont malades et un certain nombre d'individus auront un résultat positif, même s'ils sont en bonne santé et exempts de virus. Les tests effectués jusqu'à présent ne permettent pas de garantir un résultat correct à 100 % et doivent être vérifiés plusieurs fois pour être sûrs. Il n'est donc pas réaliste de procéder à des tests de routine ponctuels sur l'ensemble de l'orchestre.

Toutefois, dès qu'un musicien présente des signes de la maladie COVID-19, il doit consulter un médecin pour subir un test de dépistage du SRAS-CoV-2. Si un membre de l'orchestre est testé positif pour le SRAS-CoV-2, tous les cas-contacts sont identifiés par le service de santé publique qui déterminera la suite de la procédure, précisant quels sont les cas-contacts qui doivent être mis en quarantaine et qui, si nécessaire, seront testés.

### Recommandations

Compte tenu des conditions de travail spécifiques (locaux, équipement technique, taille de l'ensemble, œuvres à répéter), il est recommandé aux orchestres d'effectuer une analyse des risques et d'élaborer un protocole d'hygiène, de comportement et de process basé sur la norme de sécurité et de santé au travail SARS-CoV-2 du ministère fédéral du travail et des affaires sociales (voir annexe), en tenant compte et en intégrant le présent avis et ses recommandations.

### Mesures générales de protection

#### Être attentif aux symptômes :

Seules les personnes qui se sentent en bonne santé et capables de jouer devraient reprendre une activité professionnelle dans l'orchestre. Une auto-vérification quotidienne des symptômes typiques de la COVID-19 suivants est donc nécessaire avant de rejoindre son lieu de travail (avec, par exemple un préavis approprié) : toux, fièvre, rhinite, mal de gorge, essoufflement, maux de tête et douleurs aux membres, troubles gastro-intestinaux, faiblesse, troubles de l'odeur/du goût. Si un ou plusieurs de ces symptômes apparaissent, le musicien doit rester à la maison, contacter un médecin et faire effectuer un test de dépistage du SRAS-CoV-2.

#### Personnes à haut-risque :

Les personnes qui présentent un risque accru de contracter une infection grave par COVID-19 sont considérées comme des personnes à haut risque. Dans le cadre des précautions de santé au travail, ils bénéficient d'une exemption de participation à l'orchestre. Selon le RKI, les personnes à risque comprennent les personnes en surpoids sévère, les personnes âgées (+ de 70 ans), les patients souffrant de maladies coronariennes, d'hypertension importante, de maladies pulmonaires chroniques (par exemple bronchopneumopathie chronique obstructive, asthme), les maladies chroniques du foie, le diabète sucré et l'affaiblissement du système immunitaire dû à une maladie ou à des médicaments (RKI). Si le musicien le souhaite, il peut participer aux activités de l'orchestre.

### Eloignement spatial :

Les musiciens et les autres personnels doivent généralement garder une distance physique d'au moins 1,5 mètre entre les personnes. L'entrée et la sortie des zones de répétition et de concert doivent se faire dans un ordre fixe, en maintenant une distance de 1,5 mètre ; les rassemblements dans les coulisses étroites doivent être évités.

### Lavage des mains :

Les mains doivent être soigneusement lavées avec du savon (au moins 30 secondes) ou désinfectées avec un désinfectant pour les mains fourni, immédiatement après être entré sur le lieu de travail. Les mains doivent être soigneusement lavées (ou si nécessaire désinfectées) immédiatement après chaque toux ou éternuement qui se seraient produits sans utilisation d'un mouchoir ou en n'ayant pu le faire dans la manche (Centre fédéral pour l'éducation à la santé (BzgA)).

### Toux :

Les règles concernant la toux et les éternuements doivent être respectées pour éviter de pulvériser de la salive ou des sécrétions nasales dans l'environnement. Vous devez tousser ou éternuer dans un mouchoir jetable, puis le jeter. Si vous n'avez pas de mouchoir, tousser ou éternuer dans le creux de votre bras (BzgA).

### Usage du masque :

Dans les espaces confinés, extérieur de la salle de concert, par exemple, les vestiaires, sanitaires, couloirs, etc., un masque doit être porté. L'usage du masque n'est pas absolument nécessaire sur scène car les musiciens ne parlent pas et ne bougent pas de leur siège pendant la représentation (voir les recommandations ci-dessus pour les vents et les percussions).

Pendant la répétition, les personnes pour lesquelles l'usage du masque est possible en situation de jeu (batterie, instruments à clavier, harpe) pourraient le porter. Lorsqu'il est utilisé correctement (contact uniquement aux extrémités, prise ferme sur les côtés et sur le nez), on peut supposer qu'il existe une protection contre les corps étrangers, car la projection des gouttelettes est efficacement empêchée.

Les masques humides après la répétition doivent être remplacés et éliminés correctement (RKI, BzgA).

### Nettoyage :

Les surfaces de la salle de concert ou de répétition doivent être nettoyées après chaque répétition et concert. Le nettoyage désinfectant n'est en général pas nécessaire (RKI). Le nettoyage des instruments qui, le cas échéant doit être fait au moyen d'un produit désinfectant, est de la responsabilité des musiciens.

### Climatisation/ventilation :

Les systèmes de climatisation et de ventilation des locaux et de la scène peuvent continuer à fonctionner, à condition qu'ils soient conformes aux normes DIN applicables. Si aucun système de ventilation ne peut être utilisé, une ventilation doit être assurée régulièrement.

## Recommandations spécifiques

**Pour le groupe des instrumentistes à vent** qui peuvent produire des aérosols et projeter des gouttelettes, des mesures d'hygiène spécifiques doivent être mises en place pour les aspects suivants :

- a. Traitement des gouttes de condensation ou de salive dans les instruments. Il faut à tout prix éviter, comme c'est le cas habituellement en situation de jeu, de laisser le liquide s'égoutter sur le sol ou le déverser, car ce liquide peut être potentiellement infectieux. Il doit être collecté dans des chiffons qui seront éliminés après la répétition ou le concert. Le nettoyage des instruments (cuivres et bois) après avoir joué doit, si possible, être effectué également avec des chiffons qui seront éliminés après utilisation. Si des matériaux spéciaux et réutilisables sont nécessaires pour le nettoyage, ils doivent être lavés après usage avec de l'eau à une température d'au moins 70 degrés Celsius. Pour les matériaux sensibles, des températures plus basses avec un détergent désinfectant sont également suffisantes. Il faut éviter d'expulser l'eau de condensation qui stagne dans les clés en soufflant violemment pendant les pauses. Après avoir été en contact avec le liquide lors du nettoyage de

l'instrument, les mains doivent être lavées ou désinfectées. Le nettoyage des instruments est de la responsabilité des musiciens.

- b. Après avoir joué, le sol de la zone spécifique aux vents doit être nettoyé à fond.
- c. Afin d'éviter la contamination de l'espace de travail du voisin de pupitre, les instrumentistes doivent garder une distance de 2 mètres entre eux.
- d. Pour éviter la diffusion d'aérosols dans la zone de travail des cordes ou des autres musiciens assis devant la section des cuivres, il convient de mettre en place une protection transparente placée suffisamment loin du pavillon des instruments respectifs, de manière à assurer une protection suffisante tenant compte des déplacements de l'instrument pendant le jeu. En tout état de cause, de nombreux orchestres travaillent avec de tels panneaux, le plus souvent en plexiglas, pour des raisons de protection acoustique des musiciens ; L'altération de l'image sonore est minime.
- e. Après une répétition ou un concert, les pupitres et autres surfaces de travail à proximité des instrumentistes à vent doivent être nettoyés, y compris le sol et les écrans de protection mentionnés au point d). Voir aussi les recommandations générales.

**Pour le groupe des instrumentistes à cordes**, une distance de 1,5 mètre environ entre les chaises est recommandée. À l'avenir, il semble possible de réduire cette distance à 1 mètre, si la situation épidémiologique ou la situation de la population est globalement stable et lorsque de nouvelles preuves scientifiques seront disponibles, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

**Pour le groupe des Percussions** une distance de 1,5 mètre entre les chaises doit être maintenue. En outre, il faut préparer en amont de la répartition ou du concert la répartition des postes de jeu de telles sorte que les instrumentistes soient aussi stationnaires que possible. L'échange de la baguetterie et les permutations entre instruments doivent être évités.

**Pour le groupe des harpes et claviers**, une distance de 1,5 mètre entre les chaises doit être maintenue. Lors de l'utilisation des instruments durant le service, il ne doit pas y avoir de permutation d'instrument entre les différents musiciens Si un changement est nécessaire, l'instrument ne doit pas être utilisé pendant 72 heures afin de s'assurer qu'il n'est plus contaminé par le virus.

Pendant les répétitions, **le chef d'orchestre** s'entretient généralement avec ses musiciens qui se trouvent directement face à lui. Il faut donc respecter une distance minimale de 2 mètres par rapport aux musiciens pendant les répétitions et de 1,5 mètre pendant les concerts.

Les régisseurs d'orchestre doivent porter des gants de protection, car ils sont exposés à un risque plus élevé de contact avec des surfaces pouvant avoir été contaminées par le virus dans leur lieu d'exercice.

*L'annexe, brève et portant sur des questions connexes n'a pas été traduite ici (NdT).*